



## PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 19 JANVIER 2026

L'an 2026, le 19 janvier à 19h30

Les membres de l'association Toutes à l'école, association déclarée à la préfecture de Lille sous le numéro 48 780 77 86 000 65 et publiée au *Journal Officiel* du 7 janvier 2006, se sont réunis ce jour salle Etienne-Pernet, 15, place Etienne-Pernet, 75015 Paris, conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts.

Les convocations écrites ont été régulièrement faites en date du 18 décembre 2025 et adressées à tous les adhérents de l'association par lettre ou par courrier électronique.

En l'absence de la présidente-fondatrice de l'association, actuellement en mission sur le campus Happy Chandara, au Cambodge, l'assemblée générale ordinaire est présidée par Madame Anne Laviron, en sa qualité de secrétaire générale de l'association, assistée de Madame Cécile Planchot, responsable des partenariats et de la communication de l'association, désignée secrétaire de séance.

Une feuille d'émargement a été mise à disposition et signée par tous les membres présents. Ladite feuille de présence permet de constater que 71 membres votants sont présents et que 52 membres sont valablement représentés.

### Allocution de bienvenue

Madame Anne Laviron ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale ordinaire.

Les adhérents présents ou représentés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- 1. Approbation du rapport annuel d'activité**
- 2. Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2024-2025**  
après lecture du rapport du commissaire aux comptes
- 3. Approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2024-2025**
- 4. Approbation des conventions réglementées**
- 5. Quitus aux administrateurs**
- 6. Approbation du budget 2025-2026**
- 7. Approbation de la candidature d'une nouvelle administratrice**
- 8. Renouvellement de mandats de deux administratrices**
- 9. Questions diverses**

112, rue de Paris  
92100 Boulogne-Billancourt  
France  
[contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org)  
[www.toutesalecole.org](http://www.toutesalecole.org)



Toutes à l'école est une association Don en Confiance depuis 2011. Don en Confiance est un organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons. Pour en savoir plus : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)



### **Première résolution : approbation du rapport annuel d'activité**

La présidente de séance indique que Tina Kieffer, présidente-fondatrice, est en mission au Cambodge et de ce fait ne peut participer à l'assemblée générale. Elle passe la parole à Cécile Planchot, responsable des levées de fonds, des partenariats et de la communication de l'association, qui rappelle l'actualité de l'association au cours de l'année écoulée. Un message vidéo de Tina Kieffer filmée sur le campus Happy Chandara est diffusé, ainsi qu'un film qui résume les événements majeurs de l'année 2024-2025.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Deuxième résolution : approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice 2024-2025**

Le trésorier de l'association, Marc Bijon, présente le rapport financier de l'association puis le commissaire aux comptes de l'association, Yann Semelin du cabinet Mazars, donne lecture de son rapport. Le trésorier présente ensuite le bilan et les comptes de l'exercice et en commente les différents postes.

A la question d'une adhérente sur la diminution de la charge de 50 k€ de la ligne impôts, taxes et versements assimilés au compte de résultat par rapport à l'exercice précédent, le commissaire aux comptes explique que cette diminution est due à un changement de méthode de comptabilisation de la paye au Cambodge, qui occasionne un reclassement de la charge vers la ligne salaires et charges salariales.

La présidente de séance invite ensuite l'assemblée générale à se prononcer sur l'approbation desdits comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 juillet 2025.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Troisième résolution : approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2024-2025**

Le trésorier indique que les comptes de l'exercice font apparaître un excédent comptable de 1 413 k€, et il est proposé à l'assemblée générale d'affecter cette somme aux réserves libres de l'association.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### **Quatrième résolution : approbation des conventions réglementées**

Le commissaire aux comptes donne lecture de son rapport sur les conventions réglementées, et la présidente de séance invite l'assemblée générale à voter sur l'approbation desdites conventions.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

112, rue de Paris  
92100 Boulogne-Billancourt  
France  
[contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org)  
[www.toutesalecole.org](http://www.toutesalecole.org)



*Toutes à l'école est une association Don en Confiance depuis 2011. Don en Confiance est un organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons. Pour en savoir plus : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)*



### Cinquième résolution : quitus aux administrateurs

Au vu des chiffres présentés et des explications apportées, l'assemblée générale est invitée à donner quitus de sa gestion à la présidente-fondatrice et aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 juillet 2025.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### Sixième résolution : approbation du budget 2025-2026

Le trésorier présente le budget pour l'année 2025-2026, qui comprend le budget de fonctionnement Cambodge, le budget de fonctionnement France, le budget ressources et le récapitulatif global. L'assemblée générale est ensuite invitée à voter sur l'approbation du budget dépenses de l'exercice 2025-2026 pour un montant de dépenses de 5 881 k€ et du budget ressources pour un montant de 6 075 k€.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### Septième résolution : approbation de la candidature d'une nouvelle administratrice

La présidente de séance expose qu'un nouveau membre a été coopté par le conseil d'administration : Madame Assia Tria, chercheuse de formation et directrice du prestigieux IMT Mines Alès. Elle invite Madame Tria à se présenter devant les membres de l'association, puis soumet sa candidature à l'approbation de l'assemblée générale.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### Huitième résolution : renouvellement de mandats d'administratrices

Suite à l'échéance des mandats d'administratrices de Madame Sabrina Herlory et de Madame Priscilla Beaulieu, leurs renouvellements sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des présents.*

### Neuvième résolution : questions diverses

Une adhérente demandant comment il serait possible d'augmenter le nombre de parrains et marraines, la parole est passée à Isabelle Hadida, responsable des parrainages, qui explique nos efforts permanents en ce sens et rappelle également que les parrains et marraines peuvent venir visiter le campus Happy Chandara et se porter aussi candidat comme bénévoles pour le Summer Camp au mois d'août.

112, rue de Paris  
92100 Boulogne-Billancourt  
France  
[contact@toutesalecole.org](mailto:contact@toutesalecole.org)  
[www.toutesalecole.org](http://www.toutesalecole.org)



Toutes à l'école est une association Don en Confiance depuis 2011. Don en Confiance est un organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons. Pour en savoir plus : [www.donenconfiance.org](http://www.donenconfiance.org)



En réponse à une demande d'une adhérente, il est précisé que, malgré les souhaits de la présidente, nous n'avons pas recours pour le moment à l'énergie solaire car cette utilisation reviendrait plus chère que l'achat d'électricité du fait d'une taxation élevée imposée au Cambodge.

Enfin, suite à une question d'adhérente, la présidente de séance confirme que l'association a commencé à travailler sur la façon de fêter en 2026 les 20 ans de la première rentrée des classes de Happy Chandara. Cécile Planchot précise qu'un moment fort est en projet pour le mois de novembre, sans pouvoir en révéler davantage pour l'instant. Les adhérents seront bien sûr tenus informés afin de célébrer tous ensemble ce bel anniversaire.

Plus aucune question n'étant posée et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présidente de séance déclare la séance levée à 21 heures et invite les adhérents présents au pot de l'amitié.

De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

Fait à Paris, le 19 janvier 2026

La présidente de séance  
Madame Anne Laviron

La secrétaire de séance  
Madame Cécile Planchot